Dentiste

Statut Social INAMI

De quoi s'agit-il ?

Prime versée, chaque année, par l'INAMI au profit des dentistes qui :

- Ne r**efusent pas totalement** l'accord dento-mutualiste
- Ont **300 prestations de soins dentaires** remboursées par les mutuelles sur l'année. Disposition non applicable pendant le stage/la spécialisation et pendant les 5 premières années qui suivent
- **Ont souscrit un contrat** sur lequel l'INAMI peut verser la prime

Que vous apporte cette prime ?

- La **constitution de votre Pension Complémentaire**
- Une prime nette **ni soumise à l'impôt, ni aux cotisations sociales**

Avantages du contrat Pension Libre Complémentaire Sociale Curalia

Solution 2-en-1

- Permet de se constituer une **Pension Complémentaire financée par** :
  - **L'INAMI** : si le dentiste répond aux conditions, l'INAMI finance sa pension complémentaire
  - **Le dentiste lui-même** dans le cadre de la Pension Libre Complémentaire*
- Accessible à tous les dentistes
- Possibilité d'**utiliser l'épargne** déjà constituée **pour l'achat ou la rénovation d'un bien immobilier**
- **Optimalisation fiscale**: les primes personnelles versées sont 100% déductibles fiscalement
- **Protection** complémentaire **en cas d'incapacité de travail, invalidité,** décès et prime de maternité
- Vous donne **accès à une assurance hospitalisation** (DKV) à un tarif très avantageux
- **Frais d'entrée** parmi les plus **bas** du marché : 2,95%
- **Transparence** : le rendement communiqué = le rendement **NET** accordé
- **Taux d'intérêt applicable sur les primes versées en 2024: 2,25% NET** + participation bénéficiaire éventuelle**
- **Taux d'intérêt garanti** applicable à l'ensemble de l'épargne constituée et **révisable annuellement** : 0,70% NET en 2024 + participation bénéficiaire éventuelle**

curalia
for your life

* Le contrat Pension Libre Complémentaire est un produit d'assurance vie branche
** Les rendements du passé ne sont pas une garantie pour le futur

Exemple du capital généré par le Statut Social INAMI sur une Convention Sociale de Pension

Dentiste âgé de 24 ans: prime INAMI 3.523,04 EUR indexée à 2%

	Rendement annuel moyen (en EUR)					
Capital	0,50%	1,00%	1,50%	2,00%	2,50%	3,00%
à 34 ans	37.983	38.665	39.364	40.080	40.816	41.569
à 45 ans	87.320	91.142	95.202	99.516	104.101	108.974
à 56 ans	145.145	155.592	167.082	179.728	193.659	209.017
à 67 ans	232.413	254.283	279.165	307.523	339.903	376.936

Jeunes diplômés

Couverture immédiate en cas d'incapacité de travail (si vous signez votre contrat l'année de votre diplôme)

Curalia vous permet de bénéficier d'une couverture "indemnité journalière" en cas d'incapacité de travail (de plus de 30 jours):

- dès la signature du contrat,
- sans attendre le premier versement de l'INAMI qui aura lieu l'année qui suit votre diplôme.

Vous percevrez une indemnité complémentaire à l'indemnité de la mutuelle: une première étape dans la protection de vos revenus.

EN RÉSUMÉ:

- ✓ La solution 2-en-1 qui combine la prime INAMI et la Pension Complémentaire
- ✓ LA solution pension la plus avantageuse pour profiter de la déduction fiscale et payer moins d'impôts
- ✓ Des frais d'entrée parmi les plus bas du marché (2,95%)
- ✓ La possibilité d'utiliser une partie de l'épargne constituée pour l'achat ou la rénovation d'un bien immobilier

« Le Statut Social INAMI est une des contreparties accordées aux dentistes qui ne refusent pas l'accord dento-mutualiste.»

Des questions?
Vous souhaitez une simulation personnalisée?
Contactez-nous via info@curalia.be ou via 02/735.80.55

curalia
for your life

01/2024 - Ce document est une édition de Curalia AAM - Association d'assurances mutuelles agréée sous le n 0809
Rue des Deux Eglises 33, 1000 Bruxelles - IBAN BE47 3100 2364 8080 - RPM Bruxelles 0406 290 141